

## **Compte rendu rendez-vous du 27 février 2018**

**avec M Gaël LAMURE, directeur CHM**

Reçu par Gaël Lamure et son assistante Aurélie. Excellente impression d'emblée.

Une bonne nouvelle : GL est également directeur régional des sites de La Génèse et les Clapotis, et directeur des campings naturistes. Il semblerait que ce poste attribué à M Bolen dans l'organigramme Vacaliens, lui ait été confié.

Après une présentation de nous trois, ai exposé l'historique de l'APB, son évolution en ANM.

Ai rappelé la problématique de nos actions entre 2001 et 2010, les procès, etc., notre travail avec Promeo, et l'actionnariat Socnat.

On a passé en revue l'ensemble des points évoqués en fin de saison 2017 avec Stéphane Barbe. Lui ai remis les questions et les réponses de SB.

Apparemment certains points n'ont pas été budgétés, donc pas de possibilité de modification pour 2018. C'est le cas pour la réfection d'un court de tennis. Néanmoins deux ont été nettoyés, ré ensablés. Des bancs seront installés. Et une bonne nouvelle : la gratuité. Les deux tournois sont maintenus.

Sur les autres points, entretien, sécurité, circulation, naturisme, ouverture à l'année, collecte des déchets, tri sélectif, passage de la cribreuse municipale sur la plage, résidence à l'année, etc.. ils ont tous été abordés sans détour avec des échanges francs et directs. Rien de particulier n'a attiré notre attention. Tout a déjà été dit sur ses sujets dans nos infos antérieures.

Plus spécialement certains points ont été mis en évidence :

- Premier souci de GL c'est la sécurité et la propreté. D'ailleurs le CHM est actuellement très bien entretenu et est parfaitement propre. Au printemps, et après les gros travaux (élagage avec nacelle, tranchées dans camping pour canalisations, etc.) un travail de remise en état des routes et chemin sera effectué. Un sentiment d'une écoute écologique d'autant que GL se dit heureux de travailler au CHM et d'y vivre sur place, loin de la ville...
- Service conformité : comme déjà expliqué dans un autre courrier, il a été créé en novembre 2017, sous la responsabilité de Laurie, et il a pour but de vérifier la conformité au PLU des travaux effectués suite à des demandes déposées en mairie. Ce travail s'effectue en collaboration avec la municipalité et toute infraction sera dénoncée au propriétaire par la mairie. 29 infractions ont déjà été constatées....

- Compost général : l'ANM est porteur de cette idée depuis deux ans. GL nous assure être sensible à ce type de projet et il pense à en créer deux. Problèmes sous-jacents : où et risques d'odeurs qui contrarieraient certains usagers ?
- Discussion ensuite sur la tarification, le contrat sur le sol, le cahier des charges, création d'un parking extérieur, le bruit provenant du hall où se tiennent le soir les jeunes, l'aménagement de la zone tampon par ACM (lui ai remis le courrier collectif envoyé au PDG de Vacaliens) , GL en l'état ne peut prendre des décisions qui relèvent de la DG, mais il a été à l'écoute sur ces points et il s'en fera le messager.

Globalement j'ai reçu un excellent accueil et une très bonne écoute sur toutes les problématiques déroulées pendant près de 2 h ½.... !

L'approche du CHM par GL est très satisfaisante : environnement, protection de cette zone, aménagements en adéquation avec la nature de ce terrain.... Ce qui se traduit par sa volonté (exprimée par lui en premier) de rencontrer Francis pour discuter avec lui des espaces, des aménagements, etc... Un réel progrès !

On a décidé de se revoir à Pâques et à chaque fois que le besoin se ferait sentir, je pourrai entrer en contact avec lui, et de travailler dans la confiance et la transparence.